

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE,

DE L'ENERGIE ET DES MINES

DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE

PROJET SOLEIL NYAKIRIZA

N° DU PROJET : P164435 N° DU DON : IDA-D5670

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (Consultant individuel)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CIVIL JUNIOR AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET ENERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNAUTES LOCALES « PROJET SOLEIL-NYAKIRIZA »

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): BI-SOLEIL PIU-42 86 84-CS-INDV

AMI : N°01/AMI/CI/MINHEM/ SOLEIL-NYAKIRIZA/2024

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'un Ingénieur Civil junior au sein de l'unité de Coordination du Projet Soleil Nyakiriza.

Les Termes de référence relatifs au recrutement d'un Ingénieur Civil Junior au sein de l'Unité de Coordination du Projet Soleil Nyakiriza sont disponibles et peuvent être retirés au Siège du Projet Soleil NYAKIRIZA, Avenue de l'Agriculture, n° 5 Tél : 22 28 97 08 ou par mail suivants : sammacumi@gmail.com et réservé copie à nhavyarimana@nyakiriza.bi. bernard.bizindavyil2@gmail.com

Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et de Mines/Projet Soleil Nyakiriza invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Le Consultant individuel devra :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil (Bac +3 ou plus) minimum ;
- Posséder une expérience professionnelle de deux (2) ans minimum acquise dans des structures spécialisées dans les études et la supervision des projets de développement dans le domaine des énergies renouvelables notamment dans l'électrification hors réseau et les systèmes photovoltaïques (bureaux d'études ; entreprises ou structures gouvernementales) ;
- Avoir un âge inférieur ou égale à 36 ans
- Avoir des connaissances:
 - i. des domaines du génie civil, l'expérience en énergies renouvelables (énergie solaire) constitue un atout;
 - ii. des règles de passation des marchés, la connaissance des procédures des partenaires au développement serait un atout.
 - iii. des règles de passation des marchés et la connaissance des procédures de la Banque mondiale constituerait un atout ;
 - iv. des logiciels informatiques : traitement de texte, tableurs, modélisation, etc.
- Avoir d'excellentes connaissances du français parlé, écrit et avoir une bonne connaissance de l'Anglais parlé et écrit constituerait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'Investissement : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », Edition septembre 2023 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour la sélection des consultants individuels.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus et aux heures d'ouverture des bureaux : de 7 h 30 à 17h30min (de lundi à vendredi).

Le dossier de candidature en version hard copy sera adressé au Coordonnateur du Projet SOLEIL-NYAKIRIZA aux adresses e-mail ci-haut mentionnés au point (2) sous format PDF et composé:

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un curriculum-vitae actualisé, confectionné suivant le modèle en annexe aux termes de référence ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Un extrait du casier judiciaire
- Une attestation d'aptitude physique délivrée par un médecin du Gouvernement

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées, à l'adresse ci-dessous en personne, **au plus tard le 15/07/2024 à 15 heures 30 min heure locale avec mention : « Candidature au Poste d'Ingénieur Civil Junior au sein de l'Unité de Coordination du Projet Energie Solaire dans les communautés locales « PROJET SOLEIL-NYAKIRIZA »**

A l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur du Projet

Projet Soleil-NYAKIRIZA,

Quartier Industriel, Avenue de l'Agriculture, n°5

E-mail : sammacumi@gmail.com